

FEUILLETON

FAUTE ET CRIME

TROISIEME PARTIE

(Suite)

—Oui, s'il tombait entre les mains du marquis ; mais d'après ce que vous venez de me dire, votre sœur a pris d'excellentes précautions contre cette éventualité. S'il y a un danger, cher monsieur, il est encore bien loin de vous.

—Mais dans six mois, dans deux mois, demain, la marquise peut mourir.

—C'est vrai, puisque nous sommes tous mortels ; néanmoins cher monsieur, vous avez là une crainte chimérique. Je sais que, depuis quelque temps surtout, madame de Coulange se porte comme un charme. Rassurez-vous, votre sœur n'a pas envie de mourir.

—On ne sait pas, dit Sosthène d'une voix creuse.

Blaireau plongea dans les yeux de M. de Perny son regard perçant.

—Enfin, reprit Sosthène, qu'il soit loin ou qu'il soit près, le danger existe ; il est donc urgent de se défendre contre lui. Pour cela, il faut que le ma uscrit disparaisse, qu'il soit anéanti.

—La marquise en écrira un autre, répliqua Blaireau, et cette fois, mieux avisée, elle le remettra à un homme sûr comme un notaire, dans une enveloppe cachetée.

—Le manuscrit peut-être détruit sans qu'elle s'en doute jamais. Je vous ai dit qu'il était enfermé dans un coffret de cuivre dont le couvercle est soudé...

—J'y suis, interrompit Blaireau : vous enlevez le coffret, vous le videz après l'avoir dessoudé, bien entendu, ensuite vous rétablissez la soudure et vous le remplacez dans le tiroir. J'aurai dû deviner cela tout de suite.

—Oui, et voilà ce qu'il faut faire le plus vite possible.

—Faites, faites. Ah ça ! vous êtes donc bien effrayé ?

—Est-ce que vous ne l'êtes pas, vous ?

—Moi ! Et pourquoi le serais-je ?

Cette réponse rendit Sosthène inquiet.

—Il me semble, répondit-il, que le danger n'est pas moins grand pour vous que pour moi.

—Comment cela, cher monsieur ?

—Vous savez bien que si la justice mettait le nez dans cette affaire...

—Oh ! vous seriez un homme perdu !

—Votre position ne serait guère meilleure que la mienne.

Blaireau se mit à rire.

—Ah ! ah ! vous croyez cela, fit-il ; eh bien, je ne peux pas vous laisser cette inquiétude, qui prouve combien ma tranquillité vous est chère. Je n'ai rien à craindre, moi. Tout ce que la justice pouvait apprendre concernait l'enlèvement de l'enfant, elle le sait. Un inconnu a loué à Asnières une maison, une femme a volé un enfant. Où est l'homme où est la femme ? Ils ont passé comme un nuage de fumée sans laisser une trace. La police les a inutilement cherchés ; elle peut chercher encore et toujours sans obtenir un meilleur résultat.

—A la vérité, vous pourriez me dénoncer comme votre complice dans cette affaire, ce qui, entre parenthèse, ne diminuerait en rien votre culpabilité ; mais même dans ce cas, qui n'est qu'une supposition, je n'aurais rien à redouter. Il faudrait prouver, et vous n'avez pas de preuves. Je vous ai écrit trois billets très-laconiques, mais vous me les avez rendus et je les ai brûlés là, dans cette cheminée.

—Ah ! on voit bien que vous ne savez pas qui je suis...

—Si vous disiez, n'importe à quel magistrat du parquet de la Seine, que Blaireau, l'homme d'affaires a été votre complice, im-

médiatement il vous rirait au nez ou il se contenterait de hausser les épaules avec dédain. Du reste, je n'ai pas besoin d'entrer dans tous ces détails. Il doit vous suffire de savoir que je ne n'ai rien à craindre.

—Un jour, vous êtes venu me trouver, tout ce que vous m'avez dit, je l'ai cru ; et sans me renseigner autrement, ce qui était une faute, persuadé que vous agissiez avec le consentement de votre sœur, je vous ai prêté mon concours. Vous n'avez pas atteint votre but, ce n'est pas ma faute. Les événements se sont mis en travers de vos calculs, de vos espérances, vous ne les aviez pas prévus, moi non plus. Vous avez été trop audacieux, cher monsieur, vous vous êtes embourbé, tant pis pour vous.

—Monsieur Blaireau, je réclame votre appui et votre aide, parce que l'un et l'autre me sont nécessaires.

—Alors, expliquez-vous.

—Monsieur Blaireau, j'ai un besoin d'argent des plus pressants.

Nous y voilà, pensa l'homme d'affaires.

—Dans trois jours il me faut douze mille francs, ajouta Sosthène.

—Ah ! douze mille francs ! Une dette de jeu ?

—Oui, une dette, une dette d'honneur.

Il n'osa pas dire à Blaireau que ces douze mille francs lui étaient absolument nécessaires pour retirer des mains d'un escompteur un billet à ordre pour une signature fautive imitée par lui.

—Monsieur Blaireau, reprit-il, j'ai vous prie de vouloir bien me prêter cette somme.

L'homme d'affaires prit un air piteux.

—Je suis vraiment désolé, répondit-il avec l'accent de la sincérité, il m'est impossible, tout à fait impossible de vous être agréable. Je ne suis pas un prêteur d'argent, et je n'ai jamais une aussi forte somme disponible. D'ailleurs, je ne suis pas bien riche, et toute ma petite fortune est dans les affaires.

Sosthène était devenu très-pâle.

—Voyons, continua Blaireau, vous n'êtes pas sans connaître des banquiers, des hommes dont le métier est de prêter de l'argent ?

—Hé, je me suis adressé à eux, répliqua Sosthène d'une voix sourde.

—Et ils vous ont refusé cette somme ! s'écria Blaireau, à vous qui avez un beau-frère je ne sais combien de fois millionnaire ? Vous ne leur offrez donc pas une garantie sérieuse ? Est-ce que vous n'avez plus de crédit, cher monsieur ?

—J'avais compté sur vous, bé-gaya Sosthène.

Je ne le remercie pas de sa préférence, pensa Blaireau. Malheureusement, je ne peux pas répondre. Au fait, continuait-il, pourquoi ne demandez-vous pas cette somme à votre beau-frère ? Douze mille francs pour lui, c'est une bagatelle, une misère !

Sosthène se leva brusquement et se mit à marcher dans le cabinet en proie à une agitation fiévreuse.

Blaireau le regardait en clinquant fortement des yeux.

—Il a l'esprit bien troublé et sa conscience, s'il lui en reste une parcelle, c'est certainement encore davantage, se disait-il ; ce serait fort intéressant de connaître les pensées qu'il a dans la tête. En me parlant de ce fameux manuscrit, enfermé dans un coffret de cuivre, il croyait me menacer et m'effrayer pour me glisser ensuite sa modeste demande ; mais je m'y attendais et j'ai deviné l'intention.

Va, mon petit, continua-t-il, un sourire ironique sur les lèvres, tu n'es pas encore à ma hauteur ; quand tu voudras faire un dupe, il faudra t'adresser à un autre.

(A suivre.)

Nouveau Sirop d'Erable chez N. A. Savard.

Bonnes nouvelles pour Hull

Je vendrai mes huitres d'ici just'après le carême pour 35 centins la pinte. E. D. SÉVIN. Bloc Poulin, rue Principale.

PAS DE HUMBURG !

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. Comme Purgatif, il est tonique en même temps que rafraîchissant ; il aide et corrige toutes les secrétions et donne de la force aux organes. N'exigeant pas une diète sévère, il peut être administré avec un égal succès aux enfants et aux vieillards sans crainte d'aucune espèce d'accident. Une expérience de plus de soixante années a démontré que l'Élixir Guilié était d'une efficacité incontestable contre toutes les FIEVRES ÉPIDÉMIQUES, DYSSENTERIES, CHOLÉRA, AFFECTIONS GOUTTEUSES et en général comme DÉPURATIF dans toutes les MALADIES CONGESTIVES.

Les Pilules d'Élixir de Guilié contiennent, sous un goût agréable, toutes les propriétés toniques et purgatives de cet Élixir. Elles sont couramment employées dans les cas de constipation et les pertes de temps. Dépôt à Québec : Dr Ed. MORIN & Co, Pharmacien-Chimiste, 314, rue St-Jean.

Bouctouche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GIRODARD, Ex-député de Kent.

La Valeria a déjà obtenu un débit immense. Les commandants arrivent de toutes les parties du Canada et des États-Unis. Il n'y a plus lieu de rester chagrin avec une pareille découverte.

A vendre chez les pharmaciens.

En vente chez C. O. Dacier, pharmacien, rue Sussex, Ottawa.

AU CLERGE

OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CRUCIFIX, OSTENSIF, BURETTES, ENCensoirs, CHANDELIERS, Et autres ornements d'autels.

Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité.

Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW, 170, RUE SPARKS, Ottawa, 29 janvier 1883.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Et tous les points à l'est. CHANGEMENT D'HEURE.

4 CONVOIS À PASSAGERS 4 Tous Les Jours AVEC CHARS PULLMAN.

Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et Hudson, dont les lignes s'étendent jusqu'aux Provinces maritimes, et aux vias des Nouvelle-Angleterre, Troy, Albany, et New-York.

A partir du lundi 19 Nov. 1883, les trains circuleront comme suit :

Partant d'Ottawa. Arr. à Montréal. 4.50 p.m. 8.20 p.m.

Part. de Montréal. Arr. à Ottawa. 4.30 p.m. 8.00 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent directement à Montréal, sans changement de chars ni de locomotives et indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittent Ottawa à 8 heures du matin se rendant au Côteau avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrivent à Toronto à 10 heures du soir. Le train partant d'Ottawa à 4.50 p.m. se raccorde à la Station Bonaventure, Montréal avec l'express de nuit par le Vermont Central arrivant à St-Albans à 10.40 p.m., Burlington 12.15 a.m., Montpelier 1.00 a.m., White River Junction 2.55 a.m., Concord 5.25 a.m., Manchester 6.11 a.m., Nashua 6.55 a.m., Lowell 7.33 a.m., et Boston 8.30 a.m.

Ce train se raccorde à Nashua avec le train pour Worcester, Providence et tous les points sur le N. Y. & N. E. R. R's.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit venant de Boston et New-York à Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m., via Fitchburg à 6.00 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN ACIER

Les passagers pour le Sud et l'est changent de chars à la gare Bonaventure à Montréal où leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper.

Le bagage est chargé pour n'importe quel endroit.

Les billets et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc, rue Sparks, et au dépôt des billets, rue Elgin.

Le départ et l'arrivée des trains sont réglés d'après l'heure du 75ème méridien laquelle est en avance de trois minutes avec l'heure d'Ottawa.

D. O. LINSLEY, Gérant.

E. O. WINNIE, Agent gén. des passagers, Ottawa, 19 Nov. 1883.

McVEITY & DESROSIERS AVOCATS 56 RUE SPARKS, Ottawa ARGENT A PRÊTER. M. Ernest Desrosiers suivra les cours du district d'Ottawa. 11 fév. 1884

La BEAUTE ETERNELLE de la PEAU obtenue par l'usage de la PARFUMERIE ORIZA de L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie. ORIZA-LACTÉ LOTION ÉMULSIVE Blanchit et rafraîchit la Peau. Fait disparaître les taches de rousseur. ORIZA-VELOUTÉ SAVON suivant la formule du Dr O. REVELL Le plus doux à la Peau. ESS-ORIZA Parfums à tous les Bouquets de fleurs nouvelles. Adoptés par la Mode. ORIZA-VELOUTÉ POUDRE de FLEUR de RIZ adhérente à la Peau. Produisant la velouté de la Pêche. ORIZA-OIL, Huile pour les Cheveux SE MÉTIER DES NOMBREUSES CONTREFAÇONS. Dépôt principal 207, rue Saint Honoré, Paris. M. C. O. DACIER a ces médecines en dépôt à sa pharmacie, 517 rue Sussex

LA SANTE UN DEVOIR LA MALADIE UN CRIME ! AMERS MANDRAGORES DU Dr. BAXTER. Le SEUL REMÈDE VÉGÉTAL CONTRE LA Dyspepsie, Perte d'Appétit, Indigestion, Constipation Habituelle, Mal de Tête etc., etc., etc. Prix, 25 cts. la BOUTEILLE. Vendu partout, et par C. O. DACIER, Ottawa. 15 mai 1883

Chemin de Fer Canadien du Pacifique DIVISION DE L'EST. L'ANCIENNE LIGNE TOUJOURS EN AVANT. Ligne Courte ENTRE OTTAWA A MONTREAL Arrangements d'hiver, commençant Lundi, 24 Dec. 1883. Les trains circulent d'après l'échelle d'heures suivante (3 minutes en avance sur l'heure d'Ottawa).

Tableau des heures de trains entre Ottawa et Montréal. Columns: Direction, Local, Express de vitesse, Express local.

LES CELEBRES CHARS PALAIS CALUMET, LACHINE ET CARILLON Trois des plus riches chars en Amérique, sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal. En connection à Montréal avec les trains de chemins de fer pour Québec, Halifax, Saint-Jean, Boston, et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre.

Les trains pour l'OUEST quitteront Ottawa 7.01 a.m.—Train mixte pour Chalk River, Pembroke et les points locaux de l'ouest. 10.45 a.m.—Train express direct pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points à l'ouest via chemin du Grand Tronc. Aussi pour Utica, Albany, New-York, Buffalo et tous les points à l'ouest via U. & B. R. 12.20 p.m.—Express pour Pembroke, North Bay et tous les points du haut Ottawa, se reliant à North Bay avec le train mixte de Sudbury et de toutes les stations intermédiaires. 4.20 p.m.—Trains express de l'après-midi pour Almonte, Renfrew, Pembroke et tous les points intermédiaires, faisant connection avec le chemin de Carleton avec le train mixte pour Brockville et les stations intermédiaires. 10.30 p.m.—Train express du soir, tous les jours, y compris le dimanche, avec char d'arrêt, pour Perth, Brockville, Toronto, Detroit, Chicago et tous les points de l'ouest via G. T. R.

36 RUE ELGIN. GEO. W. HIBBARD, Assistant-Agent-Général des Passagers. ARCHER BAKER, Surintendant-général. W. C. VANHORNE, Administrateur-général.

PILULES PURGATIVES EXTRAIT D'ÉLIXIR TONIQUE ANTI-CLAIREUX de D. GUILLÉ Préparé par PAUL GAGE, Phien, seul Propriétaire, 9, r. de Grenelle-St-Germain, PARIS. L'action de l'Élixir Guilié est toujours bienfaisante. Comme Purgatif, il est tonique en même temps que rafraîchissant ; il aide et corrige toutes les secrétions et donne de la force aux organes. N'exigeant pas une diète sévère, il peut être administré avec un égal succès aux enfants et aux vieillards sans crainte d'aucune espèce d'accident. Une expérience de plus de soixante années a démontré que l'Élixir Guilié était d'une efficacité incontestable contre toutes les FIEVRES ÉPIDÉMIQUES, DYSSENTERIES, CHOLÉRA, AFFECTIONS GOUTTEUSES et en général comme DÉPURATIF dans toutes les MALADIES CONGESTIVES.

Pilules de Noix Lactées Composées Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES de Noix Lactées Composées, de McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longée et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

AVIS DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de JEUDI, le 1er MAI, 1884, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bottes de sacs, vêtements, instruments aratoires, outils, etc., etc. On pourra obtenir des formulaires de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au sousigné, ou au Commissaire des Affaires des Sauvages, Winnipeg. Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour le montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demandé de ce fait, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Les soumissionnaires sont requis de faire du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demandé de ce fait, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. [Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce Département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.] L. VANCOUGHNET, Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages. Dept. des Affaires des Sauvages. Ottawa, 19 mars, 1884.

PAUL T. C. DUMAIS, Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec. Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books). Bureau : 23 rue de l'Église, Ottawa.

L. A. Olivier AVOCAT. Bureau—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eggleston, Ottawa, Ont. ARGENT A PRÊTER Ottawa, 3 janvier 1883.

—Faites l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex

Plus de 100 ans de succès. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpides du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES de Noix Lactées Composées, de McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longée et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public. B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

Sirope des Enfants du Dr Goderre Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université Collège Vieux-Québec. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants ; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants : Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirop du Dr Goderre et n'en achetez point d'autre. En vente partout le Canada et les États Unis. Prix, 25 Cts. LA BOUTEILLE. Seul propriétaire, B. E. McGALE, Chimiste, Montréal.

DES SOUMISSIONS cachetées, portant la suscription "Provisions et éclairage pour la Police à cheval," et adressées à l'Honorable Président de Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi de Jeudi, le 1er Mai. Des formulaires imprimés de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les qualités requises, seront fournies par le sousigné. On ne recevra que ces soumissions qui seront faites sur ces formulaires imprimés. Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demandé de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans avoir été d'avertis autorisés. FRED. WHITE, Contrôleur. Ottawa, 17 Mars 1884

Faites l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sussex